

Arrondissement de Perpignan
EXTRAIT du registre des délibérations
du Conseil d'Administration du CCAS de Bompas
Séance du 20 Décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt décembre,

Le Conseil d'Administration du CCAS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses délibérations, sous la Présidence de Marie-Josée VIEGAS, Vice-Présidente. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, la Vice-Présidente déclare la séance ouverte.

Membres en exercice : 13

Membres ayant pris part à la délibération : 9

Présents : Mmes et MM. Marie-Josée VIEGAS, ALBERICH Vanessa, Yolande LAFRANCAISE, Jean-Pierre SERRIE, Colette GONZALVEZ, CONSTANS Bernard, Bernard VILANOVE, Guy COCARD, Jacques BLANCH.

Mme Laurence BORREIL, Directrice Générale des Services.

Absents excusés : Mme Laurence AUSINA, Présidente.

Mme Pascale THEUVENIN, M. Daniel DROUEN, Mme Christiane KHERK HOUR.

Date de la convocation : 16 Décembre 2024

Secrétaire de séance : Mme Yolande LAFRANCAISE.

OBJET : 2024/04/03 – DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET 2024

Il convient de réaliser une Décision Modificative (DM) afin de procéder à des ajustements budgétaires en cours d'exercice tel que le prévoit le cadre réglementaire.

Les mouvements concernent uniquement la section de fonctionnement et sont les suivants :

FONCTIONNEMENT		BP 2023	REALISATION 2023	BP 2024	DM1	BP + DM
chapitre	DEPENSE	1 917 660,82	1 763 651,86	2 138 310,92 €	0,00 €	2 138 310,92 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	141 560,00	137 594,01	385 000,00 €	-51 400,00 €	333 600,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 645 000,00	1 612 284,99	1 736 000,00 €	51 400,00 €	1 787 400,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	110 596,82		0,00 €		0,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	9 780,00	9 617,99	9 230,00 €		9 230,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 326,00	3 701,93	995,00 €		995,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	380,00	123,82	2 236,00 €		2 236,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	311,58	4 826,92 €		4 826,92 €
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	18,00	17,54	23,00 €		23,00 €
chapitre	RECETTE	1 996 160,82	2 240 812,78	2 138 310,92 €		2 138 310,92 €
002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	156 510,82	156 510,82	477 160,92 €		477 160,92 €
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	30 000,00	95 915,16	30 000,00 €		30 000,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	977 000,00	846 355,48	839 000,00 €		839 000,00 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	819 450,00	1 121 291,88	778 000,00 €		778 000,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	13 200,00	14 021,29	14 150,00 €		14 150,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	6 718,15	0,00 €		0,00 €

En dépenses :

Chapitre 011, charges à caractère général : 51 400€ - diminution des dépenses de fonctionnement.

Chapitre 012, charges de personnel, nécessite des crédits supplémentaires de + 51 400€, augmentation de la masse salariale pour répondre au besoin de l'activité du CCAS liée aux ventes de services (aide à domicile, et multi-accueil).

Après discussion, les membres de la commission administrative valident, à l'unanimité, la Décision Modificative n°1 comme présentée ci-dessus.


Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents,

« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations »

Fait à Bompas, le 20 Décembre 2024

PUBLIÉ LE ... 23 DEC. 2024

La Vice-Présidente,

Marie-Josée VIEGAS